

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2017**

NOMBRE : L'an deux mil dix sept
Le quatorze décembre
• de Conseillers en exercice 27 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
• de présents 22 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
• de votants 26 Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET
MODIFICATION DES
STATUTS DU COMITÉ
DES AGES DU PAYS
TRITHOIS**

Etaients présents : BAUDRIN P. SALADIN B. THUILLET MP.
MONTAY G. SPOTO S. DUMOULIN H. BAILLEUX A. DE MULDER
A. PREUVOT R. MULON M. DELANNOY JM. FAILLON J.
DESROUSSEAUX C. RAMEZ D. PREVOST V. DOLEZ C. RIFF C.
GOBERT J. NATHIEZ V. COLLET Ch. MUSY F. COLLET C.

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à
la porte de la mairie le
20/12/2017

Etaients excusés : COLOMBEL L. GARNERONE L. MOREAU G.
HAMADI A.

Et que la convocation du
Conseil avait été faite le
08/12/2017

Procurations respectives à : COLLET C. DUMOULIN H. PREUVOT R.
DOLEZ C.

Etaients absents non excusés : DEBIONNE M.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les
fonctions de secrétaire.

Le 19 octobre 2017, les délégués syndicaux du comité deS AGES ont délibéré sur la modification des statuts du Comité deS AGES du Pays Trithois et la création du Centre Intercommunal des Maison'Âge « CIMÂ ». Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette modification de statuts.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'agrèer la modification des statuts.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 20 décembre 2017
La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

